

Ottawa, sous le regard d'aigle du ministre des Finances, qui est maintenant le chef incontesté de ce qui fut jadis le grand parti libéral. Nous ne sommes pas les seuls à le penser. J'aimerais renvoyer les députés au *Citizen* d'Ottawa. Je n'ai pas besoin d'expliquer aux députés qui passent neuf mois de l'année à Ottawa les liens étroits qui existent entre le parti libéral et le *Citizen*. En écrivant l'article de fond que je vais citer, le rédacteur en chef du *Citizen* d'Ottawa, j'en suis sûr, avait le cœur lourd, aussi lourd que celui du ministre lorsqu'il a présenté cette mesure législative hier.

Depuis vingt ans que je suis dans la vie publique, je n'ai jamais entendu un ministre présenter une mesure importante qui lui tienne autant à cœur que celle-ci, avec autant d'hésitations, d'excuses et sans bruit comme l'a fait le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je ne lui en fais pas le reproche. La pillule a dû être dure à avaler. De toute manière, voici ce que le *Citizen* d'Ottawa dit à ce propos, je vais citer un extrait de l'éditorial intitulé «défi à propos de l'assurance frais médicaux» :

Les députés libéraux partisans de réformes ont bien raison de refuser d'accepter la décision du ministre des Finances (M. Sharp) et du cabinet, de retarder d'un an la mise en vigueur de l'assurance nationale de santé. Il s'agit d'un engagement libéral, pris lors de la campagne électorale de 1965. Quiconque s'est fait élire sous la bannière libérale pendant ces élections doit craindre de rompre une promesse importante si le programme est retardé jusqu'en juillet 1968. Il se peut fort bien que d'ici là il y ait d'autres élections générales.

Voilà ce que déclarait le rédacteur du *Citizen* d'Ottawa. Jetons un coup d'œil à un autre journal libéral, le *Star* de Toronto. Il est certes libéral en période d'élections, même s'il critique vertement le parti libéral en d'autre temps. Voici l'éditorial qui a paru dans le *Star* de Toronto du vendredi 9 septembre 1966. Il s'intitulait: «Le retard de l'assurance frais médicaux constitue une abominable tromperie». Je cite:

Une fois de plus, les Canadiens qui attendaient l'assurance-santé ont été trompés et déçus dans leurs espoirs par le parti qui l'a promise à l'origine en 1919.

L'assurance frais médicaux fédérale doit être retardée d'un an. On donne comme excuse—car ce n'est que cela—que ce retard s'impose afin de lutter contre l'inflation.

Un retard d'une année serait bien assez préjudiciable aux 4 millions de Canadiens qui ont une protection d'assurance médicale insuffisante et aux 6 millions qui n'en ont pas du tout.

Mais qui peut faire confiance aux libéraux qui font cette promesse depuis 47 ans sans la tenir, que ce retard ne sera que d'une année?

Je rappelle au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que, dans cette citation, son intégrité et celle de son parti ont

été mises en doute, non pas par des adversaires, non pas par des membres du Nouveau parti démocratique, mais par le journal qui a, au Canada, le plus fort tirage, à mon avis, de tous les journaux appuyant le parti libéral. C'est l'avis de ce journal. Hier, il a repris sa thèse dans un article de fond encore plus énergique. Je vais le consigner au compte rendu, car il est couché en termes si vigoureux que certains le jugeraient grossier s'ils en prenaient connaissance. Je ne fais que signaler, non pas mon avis, bien que j'y souscrive, mais celui du *Star* de Toronto, journal libéral, tel que publié dans sa page éditoriale du mardi 11 octobre 1966. L'article s'intitule: «La voie chancelante du vrai libéralisme». Je ne vais pas le lire en entier parce que j'épuiserais mon temps de parole, mais j'en citerai un bon extrait. Voici:

Au sein du parti, les tenants de la réforme sont désorganisés, abattus. Ceux de droite, surtout des Prairies et de la côte de l'Ouest, dominent nettement la conférence. Et la direction du parti a, semble-t-il, un air suffisant et béat—mais non pas arrogant—comme c'était le cas au cours des derniers jours de l'administration Saint-Laurent il y a dix ans...

Personne ne pouvait vraiment s'attendre que les délégués embarrassent le gouvernement en condamnant sa décision de retarder du 1^{er} juillet 1967 au 1^{er} juillet 1968 l'établissement du régime d'assurance frais médicaux. Nous espérons, cependant, qu'il se trouverait assez de libéraux suffisamment intéressés pour protester énergiquement.

● (4.30 p.m.)

Quatorze l'ont fait—sur un total de 2.000 délégués. Une majorité écrasante a accepté sans sourciller l'aimable explication du ministre des Finances, l'honorable M. Mitchell Sharp, portant qu'il fallait retarder la mise en œuvre du régime pour une raison de responsabilité financière.

L'honorable M. Sharp s'est comporté de façon étrange. Il a parlé du grand désagrément qu'il avait éprouvé à annoncer que l'établissement du régime était remis à plus tard. La plus grande tâche qui incombait au parti, a-t-il dit, c'était de maintenir le plein emploi en prenant les bonnes décisions sur le plan économique. S'il n'y réussissait pas, si par exemple, il ne retardait pas ce programme, l'avenir du petit salarié s'en trouverait compromis.

Ainsi l'hésitation devient une vertu. Et une assemblée géante de libéraux a écouté en protestant à peine quand un ministre des finances du parti libéral déclare douteusement qu'il aide les petits salariés du Canada en leur refusant la protection de l'assurance frais médicaux, pour une autre année. Quelle est cette étrange logique libérale? Convaincra-t-elle les personnes âgées, les malades et les pauvres qui attendent patiemment depuis des dizaines d'années que le parti libéral fasse honneur à son engagement quant à l'assurance frais médicaux? Doivent-ils attendre jusqu'en 1968 pour être malades ou pour régler leurs comptes de médecins?

De toute la gamme des politiques libérales élaborées ces dernières années, aucune promesse n'a jamais constitué un engagement moral aussi ferme que celle de lancer le programme d'assurance frais médicaux en juillet 1967.